


Gas Leak Detector - Low Temp**ARTICLE 1 : IDENTIFICATION**

- 1.1 Identifiant du produit:** Gas Leak Detector - Low Temp
Autres moyens d'identification:
22008, 22032, 22128
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:**
Application de la substance / préparation Liquide de détection des fuites
Utilisations déconseillées : Toutes utilisations non précisées dans cette rubrique ou dans la section 7.3
- 1.3 Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant de produits chimiques, de l'importateur ou de toute autre partie responsable:**
Highside Chemicals, Inc.
11114 Reichold Rd.
39503 Gulfport - Mississippi - United States
Phone: 228-896-9220, 800-359-5599
- 1.4 Numéro de téléphone d'urgence:** ChemTel Inc. (800)255-3924, +1 (813)248-0585

ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange:**
NFPA:
Risques pour la santé: 1
Risques d'inflammabilité: 0
Risques d'instabilité: 0
Dangers particuliers : Sans objet (S/O)
Conformément à : 29 CFR 1910.1200:
La classification de ce produit a été effectuée conformément au paragraphe (d) de l'article 1910.1200.
Toxicité aiguë. 4 : Toxicité aiguë en cas d'ingestion, catégorie 4, H302
Conformément au Règlement CLP (CE) n° 1272/2008 :
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement CLP (CE) n° 1272/2008.
Conformément à : SIMDUT 2015 :
La classification de ce produit a été effectuée conformément à la partie 2 du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17) Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë en cas d'ingestion, catégorie 4, H302
- 2.2 Éléments d'étiquetage:**
NFPA:

- Conforme au : 29 CFR 1910.1200 / CLP Règlement (CE) n° 1272/2008 / SIMDUT 2015**
Avertissement

- Mentions de danger:**
Toxicité aiguë. 4 : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- Conseils de prudence:**
P264 : Bien laver après utilisation.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.
P301+P312 : EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
P330 : Rincer la bouche.
P501 : Éliminer le contenu et/ou les contenants conformément à la réglementation relative aux déchets dangereux ou aux emballages et déchets d'emballage respectivement.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

2.3 Dangers non classés ailleurs (HHNOC - PHNOC):

Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015

Sans objet (N/A)

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Le produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB

Propriétés perturbateurs endocriniens : Le produit ne répond pas aux critères.

ARTICLE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances:

Sans objet







3.2 Mélanges:

Conformément à : 29 CFR 1910.1200

Description chimique: Mélange composé de produits chimiques

Composantes:



Les autres composants ne sont pas dangereux et/ou sont présents en quantités inférieures aux limites à déclarer. L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial conformément au paragraphe (i) du §1910.1200. contient :

Identification	Nom chimique/Classification	Concentration
CAS: 127087-87-0	4-Nonylphenol, branched, ethoxylated Toxicité aiguë. 4 : H302 ; Irritation des yeux. 2A : H319 - Attention 	1 - <2.5 %
CAS: 68603-42-9	Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) Carc. 2 : H351 ; Irritation des yeux. 2A : H319 ; Irritation de la peau. 2 : H315 - Avertissement  	1 - <2.5 %
CAS: 111-42-2	2,2'-iminodiethanol Toxicité aiguë. 4 : H302 ; Carc. 2 : H351 ; Barrage oculaire. 1 : H318 ; Irritation de la peau. 2 : H315 ; STOT RE 2 : H373 - Danger   	<1 %

Pour obtenir plus d'informations sur les dangers des substances, consultez les sections 11, 12 et 16.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (point 3), le produit contient:

Identification	Nom chimique/Classification	Concentration
CAS: 127087-87-0 EC: 500-315-8 Indice: Sans objet REACH: 01-2120228887-42-XXXX	4-Nonylphenol, branched, ethoxylated ⁽¹⁾ Autoclassé Règlement 1272/2008 Toxicité aiguë. 4 : H302; Aquatique Chronique 3: H412; Irritation des yeux. 2: H319 - Avertissement 	1 - <2.5 %
CAS: 68603-42-9 EC: 271-657-0 Indice: Sans objet REACH: Sans objet	Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) ⁽¹⁾ Autoclassé Règlement 1272/2008 Irritation des yeux. 2 : H319 ; Irritation de la peau. 2 : H315 - Avertissement 	1 - <2.5 %

⁽¹⁾ Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement qui répondent aux critères fixés par le règlement (UE) n° 2020/878

Pour obtenir plus d'informations sur les dangers des substances, consultez les sections 11, 12 et 16.








Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS (suite)

3.2 Mélanges:

Conformément à : SIMDUT 2015

Conformément à l'annexe I du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17), le produit contient:

Identification	Nom chimique/Classification	Concentration
CAS: 127087-87-0	4-Nonylphenol, branched, ethoxylated Toxicité aiguë. 4 : H302 ; Irritation des yeux. 2 : H319 - Avertissement	 1 - <5 %
CAS: 68603-42-9	Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) Carc. 2 : H351 ; Irritation des yeux. 2 : H319 ; Irritation de la peau. 2 : H315 - Avertissement	  1 - <5 %
CAS: 111-42-2	2,2'-iminodiethanol Toxicité aiguë. 4 : H302 ; Carc. 2 : H351 ; Barrage oculaire. 1 : H318 ; Irritation de la peau. 2 : H315 ; STOT RE 2 : H373 - Danger	    <1 %

Pour obtenir plus d'informations sur les dangers des substances, consultez les sections 11, 12 et 16.

ARTICLE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures nécessaires:

Les symptômes résultant d'une intoxication peuvent apparaître après exposition, c'est pourquoi, en cas de doute, consulter un médecin en cas d'exposition directe au produit chimique ou d'inconfort persistant, en montrant la FDS de ce produit.

Par inhalation:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux par inhalation, cependant, il est recommandé en cas de symptômes d'intoxication d'éloigner la personne concernée de la zone d'exposition, de lui fournir de l'air pur et de la maintenir au repos. Demander des soins médicaux si les symptômes persistent.

Par contact cutané:

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux au contact de la peau. Toutefois, en cas de contact avec la peau, il est recommandé d'enlever les vêtements et chaussures contaminés, de rincer la peau ou, au besoin, de doucher abondamment la personne concernée avec de l'eau froide et du savon neutre. En cas de réaction grave, consulter un médecin.

Par contact visuel:

Rincer soigneusement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si la personne blessée utilise des verres de contact, ils doivent être enlevés à moins qu'ils ne collent aux yeux, car cela pourrait causer des dommages supplémentaires. Dans tous les cas, après le nettoyage, il faut consulter au plus vite un médecin muni du FDS du produit.

Par ingestion/aspiration:

Demander immédiatement de l'aide médicale, en montrant la FDS de ce produit. Ne pas faire vomir, mais si cela se produit, garder la tête baissée pour éviter l'aspiration. En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie orale sans la supervision d'un médecin. Rincer la bouche et la gorge, car elles pourraient avoir été touchées lors de l'ingestion. Gardez la personne affectée au repos.

4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés:

Les effets aigus et différés sont indiqués dans les sections 2 et 11.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et du traitement particulier nécessaire, au besoin:

Sans objet (S/O)

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable dans des conditions normales d'entreposage, de manipulation et d'utilisation. En cas de combustion résultant d'une mauvaise manipulation, entreposage ou utilisation, utiliser de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), conformément au Règlement sur les systèmes de protection contre l'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés:

Sans objet

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

À la suite de la combustion ou de la décomposition thermique, des sous-produits réactifs sont créés et peuvent devenir hautement toxiques et, par conséquent, peut présenter un risque grave pour la santé.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

Gas Leak Detector - Low Temp

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

5.3 Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers:

Selon l'ampleur de l'incendie, il peut être nécessaire de porter des vêtements de protection complets et de l'équipement respiratoire individuel. Des installations et de l'équipement minimum d'urgence doivent être disponibles (couvertures anti-feu, trousse de premiers soins portative,...) conformément à la directive 89/654/CE.

Dispositions supplémentaires:

Conformément à : 29 CFR 1910.1200

Comme pour tout incendie, évitez toute exposition humaine au feu, à la fumée, aux émanations ou aux produits de combustion. Seul un personnel correctement formé doit être impliqué dans la lutte contre les incendies. Évacuer le personnel non essentiel de la zone d'incendie. Détruisez toute source d'ignition. En cas d'incendie, réfrigérer les contenants et les réservoirs de stockage des produits sensibles à l'inflammation. Éviter le déversement des produits utilisés pour éteindre le feu dans un milieu aqueux.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878 / SIMDUT 2015

Agir conformément au plan d'urgence interne et aux fiches d'information sur les actions à entreprendre après un accident ou d'autres urgences. Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas d'incendie, refroidir les contenants et les réservoirs de stockage des produits susceptibles de brûler, d'exploser ou de BLEVE en raison de températures élevées. Éviter le déversement des produits utilisés pour éteindre le feu dans un milieu aqueux.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pour les non-secouristes:

Isoler les fuites à condition qu'il n'y ait pas de risque additionnel pour les personnes effectuant cette tâche. De l'équipement de protection individuelle doit être utilisé contre tout contact potentiel avec le produit déversé (voir section 8). Évacuez la zone et éloignez ceux qui n'ont pas de protection.

Pour les secouristes:

Portez de l'équipement de protection. Restez loin des personnes non protégées. Voir la section 8.

6.2 Précautions environnementales:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Garder le produit loin des égouts, des eaux de surface et souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Conformément à : 29 CFR 1910.1200

Pour les rejets accidentels dépassant les quantités à déclarer (RQ) (tableau 302.4), reportez-vous au 40 CFR 302 pour des instructions détaillées concernant les exigences de déclaration et informez le National Response Center (800) 424-8802. Absorber le déversement avec du sable ou un absorbant inerte et le déplacer dans un endroit sûr. Ne pas absorber dans la sciure de bois ou d'autres absorbants combustibles. Pour toute préoccupation relative à l'élimination, veuillez consulter la section 13.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878 / SIMDUT 2015

Il est recommandé :

Absorber le déversement avec du sable ou un absorbant inerte et le déplacer dans un endroit sûr. Ne pas absorber dans la sciure de bois ou d'autres absorbants combustibles. Pour toute préoccupation relative à l'élimination, veuillez consulter la section 13.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir les articles 8 et 13.

ARTICLE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire:

A.- Précautions générales pour une utilisation sécuritaire

Se conformer à la législation en vigueur concernant la prévention des risques industriels liés à la manipulation manuelle du poids. Maintenir l'ordre, la propreté et éliminer en utilisant des méthodes sûres (section 6).

B.- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions

Le produit est ininflammable dans des conditions normales d'entreposage, de manipulation et d'utilisation. Il est recommandé de transférer à des vitesses lentes pour éviter la génération de charges électrostatiques pouvant affecter les produits inflammables. Consultez la section 10 pour obtenir des renseignements sur les conditions et les matériaux qui devraient être évités.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire:

C.- Recommandations techniques sur l'hygiène générale du travail
Ne pas manger ni boire pendant le processus, puis se laver les mains avec des produits de nettoyage adaptés.

D.- Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux
Il est recommandé d'avoir un matériau absorbant à proximité immédiate du produit (Voir sous-section 6.3)

7.2 Coconditions d'entreposage sécuritaires, y compris toute incompatibilité : Conformément à : 29 CFR 1910.1200

A.- Mesures techniques pour le stockage

Température minimale: 41 °F

Température maximale: 86 °F

Durée maximale: 6 Mois

B.- Conditions générales d'entreposage

Évitez les sources de chaleur, de rayonnement, d'électricité statique et le contact avec les aliments. Pour plus d'informations, voir la sous-section 10.5.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878 / SIMDUT 2015

A.- Mesures techniques pour le stockage

Température minimale: 5 °C

Température maximale: 30 °C

Durée maximale: 6 Mois

B.- Conditions générales d'entreposage

Évitez les sources de chaleur, de rayonnement, d'électricité statique et le contact avec les aliments. Pour plus d'informations, voir la sous-section 10.5.

7.3 Specific end use(s):

À l'exception des instructions déjà précisées, il n'est pas nécessaire de fournir de recommandations particulières concernant les utilisations de ce produit.

ARTICLE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle : Conformément à : 29 CFR 1910.1200

Substances dont les limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées au travail:

NOUS. Valeurs limites de seuil de l'ACGIH (2022) :

Identification	Limites d'exposition professionnelle		
	2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	TLV-TWA	
	TLV-STEL		

CALIFORNIE – TABLEAU AC-1 LIMITES D'EXPOSITION AUTORISÉES AUX CONTAMINANTS CHIMIQUES :

Identification	Limites d'exposition professionnelle		
	2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	PEL	0.46 ppm
	STEL		

Paramètres de contrôle : Conformément à : SIMDUT 2015

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées en milieu de travail :

Colombie-Britannique - Règlement sur la santé et la sécurité au travail, article 5.48 (mis à jour le 1er mars 2022) :

Identification	Limites d'exposition professionnelle		
	2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	TLV-TWA	
	TLV-STEL		

ALBERTA - Code de santé et de sécurité au travail:

Identification	Limites d'exposition professionnelle		
	2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	8-hour	
	15-minute		

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

8.1 Paramètres de contrôle : Conformément à : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées sur le lieu de travail (VLEP européenne, pas législation propre au pays):

Il n'existe aucune limite d'exposition professionnelle applicable aux substances contenues dans le produit.

DNEL (travailleurs):

Sans objet

DNEL (Population générale):

Sans objet

PNEC:

Sans objet

8.2 Contrôles techniques appropriés / Contrôles de l'exposition:


A.- Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

À titre préventif, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection individuelle de base (le cas échéant avec le « marquage CE » correspondant conformément au règlement (UE) 2016/425). Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (entreposage, utilisation, nettoyage, entretien, classe de protection,...) consultez la notice d'information fournie par le fabricant. Pour plus d'informations, voir la sous-section 7.1. Toutes les informations contenues dans le présent document constituent une recommandation. Tout port de vêtements de protection chimique doit être basé sur une évaluation des dangers afin de déterminer les risques d'exposition aux produits chimiques et autres dangers. Effectuer des évaluations des dangers conformément à 29 CFR 1910.132.

B.- Protection respiratoire



L'utilisation d'équipement de protection sera nécessaire en cas de formation de brouillard ou en cas de dépassement des limites d'exposition professionnelle..

C.- Protection spéciale pour les mains **Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015**

Pictogramme	PPE	Remarques
 Main obligatoire protection	Gants de protection contre les risques mineurs	Remplacez les gants en cas de signe de dommage. En cas d'exposition prolongée au produit pour les utilisateurs professionnels/industriels, nous recommandons l'utilisation de gants de protection chimique. Portez des gants conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.138 (29CFR).


Le produit étant un mélange de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance. avec une fiabilité totale et doit donc être vérifié avant l'application.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Pictogramme	PPE	Étiquetage	CEN Standard	Remarques
 Main obligatoire protection	Gants de protection contre les risques mineurs			Remplacez les gants en cas de signe de dommage. Pour les périodes d'exposition prolongées au produit pour les utilisateurs professionnels/industriels, nous recommandons l'utilisation de gants CE III conformes aux normes EN 420:2004+A1:2010 et EN ISO 374-1:2016+A1:2018

Le produit étant un mélange de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance. avec une fiabilité totale et doit donc être vérifié avant l'application.

D.- Protection des yeux et du visage Conformément à : **29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015**



Pictogramme	PPE	Remarques
 Mandatory face protection	Panoramic glasses against splash/projections.	Nettoyer quotidiennement et désinfecter périodiquement selon les directives du fabricant. À utiliser s'il y a un risque d'éclaboussures. Utilisez cet EPI conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.133 (29CFR).

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

8.2 Contrôles techniques appropriés / Contrôles de l'exposition:



D.- Protection des yeux et du visage **Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878**

Pictogramme	PPE	Étiquetage	CEN Standard	Remarques
 Visage obligatoire protection	Lunettes panoramiques contre les éclaboussures/projections.		EN 166:2002 EN ISO 4007:2018	Nettoyer quotidiennement et désinfecter périodiquement selon les directives du fabricant. À utiliser s'il y a un risque d'éclaboussures.



E.- Protection du corps **Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015**

Pictogramme	PPE	Remarques
	Vêtements de travail	Remplacer avant tout signe de détérioration.
	Chaussures de travail antidérapantes	Remplacer avant tout signe de détérioration.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Pictogramme	PPE	Étiquetage	CEN Standard	Remarques
	Vêtements de travail			Remplacer avant tout signe de détérioration. Pour les périodes d'exposition prolongée au produit pour les utilisateurs professionnels/industriels, le CE III est recommandé, conformément aux réglementations EN ISO 6529:2013, EN ISO 6530:2005, EN ISO 13688:2013, EN 464:1994.
	Chaussures de travail antidérapantes		EN ISO 20347:2012	Remplacer avant tout signe de détérioration. Pour les périodes d'exposition prolongée au produit pour les utilisateurs professionnels/industriels, CE III est recommandé, conformément aux réglementations EN ISO 20345:2012 et EN 13832-1:2007.

F.- Mesures d'urgence additionnelles

Mesure d'urgence	Normes	Mesure d'urgence	Normes
 Emergency shower	ANSI Z358-1 ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011	 Eyewash stations	DIN 12 899 ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011

Contrôles de l'exposition environnementale:

Conformément à la législation communautaire pour la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter tout déversement dans l'environnement, tant du produit que de son récipient. Pour plus d'informations, voir la sous-section 7.1.D.

40 CFR Part 59 (VOC):

V.O.C.(weight-percent):	47.3 % weight
V.O.C. at 68 °F:	934.25 kg/m ³ (934.25 g/L)

California Air Resources Board (CARB) - VOC Regulatory:

V.O.C.(weight-percent):	47.3 % weight
V.O.C. at 68 °F:	934.25 kg/m ³ (934.25 g/L)

Gas Leak Detector - Low Temp**ARTICLE 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)****Contrôles de l'exposition environnementale:****District de gestion de la qualité de l'air de la côte sud (AQMD) - Réglementation des COV:**

COV(pourcentageenpoids):	47.3 % weight
COV at 68 °F:	934.25 kg/m ³ (934.25 g/L)

Règles de la Ozone Transport Commission (OTC) – Règlement sur les COV:

COV(pourcentageenpoids):	47.3 % weight
COV at 68 °F:	934.25 kg/m ³ (934.25 g/L)

Composés organiques volatils (COV) selon la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999:

Composés organiques volatils:	47.3 % weight
COV densité à 20 °C:	490.35 kg/m ³ (490.35 g/L)

Composés organiques volatils:

Conformément à la Directive 2010/75/UE, ce produit présente les caractéristiques suivantes:

COV(Fourniture):	0 % weight
COV densité à 20 °C:	0 kg/m ³ (0 g/L)
Nombre moyen de carbone:	Sans objet
Poids moléculaire moyen:	Sans objet

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Pour des renseignements complets, veuillez consulter la fiche technique du produit.

Apparence:

État physique à 68 °F / 20 °C	Liquide
Apparence:	Nondisponible
Couleur:	Non disponible
Odeur:	Non disponible
Seuil d'odeur:	Sans objet (S/O)*

Volatilité:

Point d'ébullition à pression atmosphérique:	267 °F / 130 °C
Pression de vapeur à 68 °F / 20 °C	1902 Pa
Pression de vapeur à 122 °F / 50 °C	10029.24 Pa (10.03 kPa)
Taux d'évaporation à 68 °F / 20 °C	Sans objet (S/O) *

*Non pertinent en raison de la nature du produit, ne fournissant pas d'informations sur ses dangers.

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Description du produit:

Densité à 68 °F / 20 °C	1036.7 kg/m ³
Densité relative à 68 °F / 20 °C	1.037
Viscosité dynamique à 68 °F / 20 °C	Sans objet *
Viscosité cinématique à 68 °F / 20 °C	Sans objet *
Viscosité cinématique à 104 °F / 40 °C	Sans objet *
Concentration:	Sans objet *
pH:	Sans objet *
Densité de vapeur à 68 °F / 20 °C:	Sans objet *
Coefficient de partage n-octanol/eau 68 °F / 20 °C	Sans objet *
Solubilité dans l'eau à 68 °F / 20 °C:	Sans objet *
Propriétés de solubilité :	Sans objet *
Température de décomposition:	Sans objet *
Point de fusion/point de congélation:	Sans objet*

Inflammabilité:

Point d'éclair:	Ininflammable (>93 °C) (>199.4 °F)
Inflammabilité (solide, gaz):	Sans objet
Température d'auto-inflammation:	790 °F / 421 °C
Limite inférieure d'inflammabilité:	Sans objet *
Limite supérieure d'inflammabilité:	Sans objet*

Caractéristiques des particules:

Diamètre équivalent médian:	Sans objet
-----------------------------	------------

9.2 Autres renseignements :

Informations concernant les classes de danger physique :

Propriétés explosives:	Sans objet (S/O) *
Propriétés oxydantes:	Sans objet (S/O) *
Corrosif pour les métaux:	Sans objet (S/O) *
Chaleur de combustion:	Sans objet (S/O) *
Aérosols-pourcentage total (en masse) de composants inflammables:	Sans objet (S/O) *

Autres caractéristiques de sécurité:

Tension superficielle à 68 °F / 20 °C	Sans objet (S/O) *
Indice de réfraction:	Sans objet (S/O)*

*Non pertinent en raison de la nature du produit, ne fournissant pas d'informations sur ses dangers.

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:

Aucune réaction dangereuse n'est attendue car le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir l'article 7.

10.2 Stabilité chimique:

Chimiquement stable dans les conditions indiquées d'entreposage, de manipulation et d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Dans les conditions spécifiées, aucune réaction dangereuse entraînant des températures ou une pression excessives n'est attendue.

10.4 Conditions à éviter:

Applicable pour la manipulation et l'entreposage à température ambiante:

Chocs et frottements	Contact avec l'air	Augmentation de la température	Soleil	Humidité
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

10.5 Matériaux incompatibles:

Acides	Eau	Matières comburantes	Matériaux combustibles	Autres
Évitez les acides fort	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Évitez les alcalis ou les bases solides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Voir les sous-sections 10.3, 10.4 et 10.5 pour connaître les produits de décomposition spécifiques. Selon les conditions de décomposition, des mélanges complexes de substances chimiques peuvent être libérés : dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

ARTICLE 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques:

Les informations expérimentales liées aux propriétés toxicologiques du produit lui-même ne sont pas disponibles.

Des implications dangereuses pour la santé:

En cas d'exposition répétitive, prolongée ou à des concentrations supérieures à celles recommandées par l'exposition professionnelle limites, il peut entraîner des effets néfastes sur la santé selon le mode d'exposition :

A- Ingestion (effet aigu) :

- Toxicité aiguë : La consommation d'une dose considérable peut provoquer une irritation de la gorge, des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements.
- Corrosivité/irritabilité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il contient cependant des substances classées dangereuses à cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

B- Inhalation (effet aigu):

- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses par inhalation. Pour plus d'informations, voir la section 3.
- Corrosivité/Irritabilité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

C- Contact avec la peau et les yeux (effet aigu) :

- Contact avec la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il contient cependant des substances classées dangereuses pour le contact avec la peau. Pour plus d'informations, voir la section 3.
- Contact oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il contient cependant des substances classées dangereuses à cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

D- Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) :

- Cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant, il contient des substances classées dangereuses avec des effets cancérogènes. Pour plus d'informations, voir la section 3.
CIRC : Amides, coco, N,N-bis(hydroxyéthyl) (2B) ; 2,2'-iminodiéthanol (2B)
- Mutagénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.
- Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES (suite)

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques:

E- Effets sensibilisants:

- Respiratoire : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses avec effets sensibilisants. Pour plus d'informations, voir la section 3.
- Peau : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

F- Toxicité spécifique à certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

G- Toxicité spécifique à certains organes cibles (STOT) - exposition répétée :

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)-exposition répétée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant, il contient des substances classées comme dangereuses en raison d'une exposition répétée. Pour plus d'informations, voir la section 3.
- Peau : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

H- Risque d'aspiration :

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Autres renseignements :

Sans objet

Informations toxicologiques spécifiques sur les substances : Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015

Identification	Toxicité aiguë		Genre
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) CAS: 68603-42-9	DL50 par voie orale	12200 mg/kg	Rat
	DL50 cutanée	Sans objet	
	CL50 par inhalation	Sans objet	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0	DL50 par voie orale	500 mg/kg (ATEI)	
	DL50 cutanée	Sans objet	
	CL50 par inhalation	Sans objet	
2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	DL50 par voie orale	710 mg/kg	Rat
	DL50 cutanée	12200 mg/kg	Lapin
	CL50 par inhalation	Sans objet	

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Identification	Toxicité aiguë		Genre
Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) CAS: 68603-42-9 EC: 271-657-0	DL50 par voie orale	12200 mg/kg	Rat
	DL50 cutanée	Sans objet	
	CL50 par inhalation	Sans objet	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0 EC: 500-315-8	DL50 par voie orale	500 mg/kg (ATEI)	
	DL50 cutanée	Sans objet	
	CL50 par inhalation	Sans objet	

11.2 Informations sur d'autres dangers:

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbateurs endocriniens : Le produit ne répond pas aux critères.

Autres renseignements

Sans objet

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations expérimentales liées aux propriétés éco-toxicologiques du produit lui-même ne sont pas disponibles.

12.1 Écotoxicité (aquatique et terrestre, le cas échéant) : Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015

Toxicité aiguë:

Identification	Concentration		Espèces	Genre
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0	LC50	84.7 mg/L (96 h)	Lepomis macrochirus	Poisson
	EC50	23 mg/L (48 h)	Daphnia magna	Crustacé
	EC50	19.5 mg/L (72 h)	Desmodesmus subspicatus	Algues
2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	LC50	800 mg/L (24 h)	Carassius auratus	Poisson
	EC50	180 mg/L (24 h)	Daphnia magna	Crustacé
	EC50	75 mg/L (72 h)	Scenedesmus subspicatus	Algues

Toxicité chronique:

Identification	Concentration		Espèces	Genre
2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	NOEC	1 mg/L	S/O	Poisson
	NOEC	0.78 mg/L	Daphnia magna	Crustacé

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Toxicité aiguë:

Identification	Concentration		Espèces	Genre
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0 EC: 500-315-8	LC50	84,7 mg/L (96 h)	Lepomis macrochirus	Poisson
	EC50	23 mg/L (48 h)	Daphnia magna	Crustacé
	EC50	19,5 mg/L (72 h)	Desmodesmus subspicatus	Algues

12.2 Persistance et dégradabilité:

Informations spécifiques à la substance : Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015

Identification	Dégradabilité		Biodégradabilité	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0	BOD5	Sans objet	Concentration	Sans objet
	COD	Sans objet	Période	28 jours
	BOD5/COD	Sans objet	% Biodégradable	81 %
2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	BOD5	0.03 g O2/g	Concentration	100 mg/L
	COD	1.52 g O2/g	Période	21 jours
	BOD5/COD	0.02	% Biodégradable	54 %

Renseignements spécifiques à la substance : Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Identification	Dégradabilité		Biodégradabilité	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0 EC: 500-315-8	BOD5	Sans objet	Concentration	Sans objet
	COD	Sans objet	Période	28 jours
	BOD5/COD	Sans objet	% Biodégradable	81 %

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES (suite)

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Informations spécifiques à la substance : Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015

Identification	Potentiel de bioaccumulation	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0	BCF	8
	Pow Log	5.67
	Potentiel	Bas
2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	BCF	1
	Pow Log	-1.43
	Potentiel	Bas

Renseignements spécifiques à la substance : Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Identification	Potentiel de bioaccumulation	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0 EC: 500-315-8	BCF	8
	Pow Log	5.67
	Potentiel	Bas

12.4 Mobilité dans le sol : Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015

Identification	Absorption/desorption		Volatility	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0	Koc	427	Henry	Sans objet (S/O)
	Conclusion	Bas	Sol sec	Sans objet (S/O)
	Tension superficielle	Sans objet (S/O)	Sol humide	Sans objet (S/O)
2,2'-iminodiethanol CAS: 111-42-2	Koc	Sans objet (S/O)	Henry	Sans objet (S/O)
	Conclusion	Sans objet (S/O)	Sol sec	Sans objet (S/O)
	Tension superficielle	3.4E-2 N/m ₂ (299.21 °F/148.45 °C)	Sol humide	Sans objet (S/O)

Mobilité dans le sol : Conformément à : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Identification	Absorption/desorption		Volatility	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated CAS: 127087-87-0 EC: 500-315-8	Koc	427	Henry	Sans objet (S/O)
	Conclusion	Bas	Sol sec	Sans objet (S/O)
	Tension superficielle	Sans objet (S/O)	Sol humide	Sans objet (S/O)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Le produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes:

Contient du 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé. Une substance est considérée comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens susceptibles d'avoir des effets néfastes sur les organismes non cibles si : (a) la reproduction ou la durée de vie d'un organisme, d'un système ou d'une (sous-)population qui entraîne une altération de la capacité fonctionnelle, une altération de la capacité à compenser un stress supplémentaire ou une augmentation de la susceptibilité à d'autres influences

(b) il a un mode d'action endocrinien, c'est-à-dire qu'il modifie la ou les fonctions du système endocrinien

(c) l'effet indésirable est une conséquence du mode d'action endocrinien

12.7 Autres effets secondaires:

Non décrit

Gas Leak Detector - Low Temp

ARTICLE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes d'élimination : Conformément à : 29 CFR 1910.1200

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU GÉNÉRATEUR DE DÉCHETS D'ÉVALUER SI SES DÉCHETS SONT DANGEREUX PAR CARACTÉRISTIQUES OU PAR LISTE.

Gestion des déchets (élimination et évaluation):

Respectez le cadre RCRA et la réglementation de l'EPA pour vous assurer que les déchets dangereux sont gérés de manière sécuritaire et appropriée. Rappelons qu'il incombe au producteur de déchets d'évaluer si ses déchets sont dangereux par caractéristiques ou par liste.

Réglementation relative à la gestion des déchets:

Législation relative à la gestion des déchets:

Déchets solides 40 CFR - Parties 239 à 282.

Les exigences réglementaires provinciales pour les générateurs peuvent être plus strictes que celles du programme fédéral. Assurez-vous de vérifier les politiques de l'État.

Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878

Code	Description	Classe de déchets (Règlement (UE) n° 1357/2014)
	Il n'est pas possible d'attribuer un code spécifique, car cela dépend de l'utilisation prévue par l'utilisateur	Non dangereux

Type de déchet (Règlement (UE) n° 1357/2014):

Sans objet

Gestion des déchets (élimination et évaluation):

Consulter le gestionnaire du service des déchets agréé sur les opérations d'évaluation et d'élimination conformément à l'annexe 1 et à l'annexe 2 (Directive 2008/98/CE). Tel qu'indiqué dans le code 15 01 (2014/955/CE) et dans le cas où le récipient aurait été en contact direct avec le produit, il sera traité de la même manière que le produit lui-même. Sinon, il sera traité comme un résidu non dangereux. Les déchets ne doivent pas être jetés dans les égouts. Voir le paragraphe 6.2.

Réglementation relative à la gestion des déchets:

Conformément à l'annexe II du Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou étatiques liées à la gestion des déchets sont précisées.

Législation communautaire : Directive 2008/98/CE, 2014/955/UE, Règlement (UE) n° 1357/2014

Conformément à : SIMDUT 2015

Gestion des déchets (élimination et évaluation):

Consulter le gestionnaire du service des déchets autorisé sur les opérations d'évaluation et d'élimination. Si le contenant a été en contact direct avec le produit, il sera traité de la même manière que le produit lui-même. Sinon, il sera traité comme un résidu non dangereux. Les déchets ne doivent pas être jetés dans les égouts. Voir l'épigraphe 6.2.

Réglementation relative à la gestion des déchets:

Législation relative à la gestion des déchets:

Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999

ARTICLE 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé pour le transport (ADR/RID,IMDG,IATA)

Gas Leak Detector - Low Temp**ARTICLE 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations de sécurité, de santé et d'environnement propres au produit en question:****Conformément à : 29 CFR 1910.1200**

- CODE DU TRAVAIL DE CALIFORNIE - La liste des substances dangereuses: 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (127087-87-0) ; 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- Proposition 65 de la Californie (Loi de 1986 sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques) - Malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction : Sans objet (S/O)
- Proposition 65 de la Californie (Loi de 1986 sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques) - Cancer: Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) (68603-42-9) ; 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- CANADA - Liste intérieure des substances (LIS): 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (127087-87-0) ; Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) (68603-42-9) ; 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- CANADA - Liste extérieure des substances (LIS): Sans objet (S/O)
- Polluants atmosphériques dangereux (Clean Air Act): 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- RTK du Massachusetts – Liste des substances: 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (127087-87-0); 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- Minnesota - Substances dangereuses ERTK: 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- Loi sur le droit à l'information des travailleurs et de la communauté du New Jersey: 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- RTK de New York – Liste des substances: 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- NTP (Programme national de toxicologie) : Sans objet (S/O)
- Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1096) : Sans objet (S/O)
- Loi de la Pennsylvanie sur le droit à l'information des travailleurs et de la communauté : 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- Rhode Island - Substances dangereuses RTK : 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- La Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (127087-87-0) Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) (68603-42-9) ; 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- Déclaration des rejets de produits chimiques toxiques en vertu de l'article 313 de l'EPCRA (40 CFR partie 372) : 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (127087-87-0) ; 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)
- Loi sur la réponse environnementale globale, l'indemnisation et la responsabilité (CERCLA) - Quantités à déclarer: 2,2'-iminodiethanol (100 pounds)

Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou de l'environnement:

Il est recommandé d'utiliser les renseignements inclus dans cette fiche de données de sécurité comme données utilisées dans une évaluation des risques du circonstances afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires à la manipulation, à l'utilisation, à l'entreposage et à l'élimination de ce produit.

Autre législation :

Tenez compte des autres lois fédérales, provinciales et locales ainsi que des règlements locaux applicables.

**Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange:
Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878**

Substances candidates à l'autorisation en vertu du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH): 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated

Substances incluses à l'annexe XIV de REACH (« Liste d'autorisation ») et date d'expiration: 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (04/01/2021)

Règlement (CE) n° 1005/2009 concernant les substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Sans objet

Article 95, RÈGLEMENT (UE) N° 528/2012 : Sans objet

RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 relatif à l'importation et à l'exportation de produits chimiques dangereux : Contient 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated

Seveso III:

Sans objet

Gas Leak Detector - Low Temp**ARTICLE 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES (suite)****15.1 Réglementations de sécurité, de santé et d'environnement propres au produit concerné :****Conformément au : RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878****Limites à la commercialisation et à l'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (Annex XVII REACH, etc):**

Contient plus de 0,1 % en poids de 4-Nonylphénol ramifié, éthoxylé. Ne doivent pas être mis sur le marché ni utilisés comme substances ou dans des mélanges à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % en poids aux fins suivantes :

(1) nettoyage industriel et institutionnel sauf:

- systèmes de nettoyage à sec fermés et contrôlés dans lesquels le liquide de lavage est recyclé ou incinéré,
- systèmes de nettoyage avec traitement spécial où le liquide de lavage est recyclé ou incinéré.

(2) nettoyage à la maison

(3) transformation des textiles et du cuir sauf:

- traitement sans rejet dans les eaux usées,
- systèmes avec traitement spécial où l'eau de traitement est prétraitée pour éliminer complètement la fraction organique avant le traitement biologique des eaux usées (dégraissage de la peau de mouton);

(4) émulsifiant dans les bains de trayons agricoles;

(5) travail des métaux sauf :

utilisations dans des systèmes contrôlés fermés où le liquide de lavage est recyclé ou incinéré;

(6) fabrication de pâtes et papiers;

(7) produits cosmétiques;

(8) autres produits de soins personnels, sauf:

spermicides;

(9) co-formulants dans les pesticides et les biocides. Toutefois, les autorisations nationales de pesticides ou de produits biocides contenant des éthoxylates de nonylphénol coformulant, délivrées avant le 17 juillet 2003, ne seront pas assujetties à cette restriction jusqu'à leur date d'expiration.

Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou de l'environnement:

Il est recommandé d'utiliser les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité comme base pour effectuer des évaluations des risques spécifiques au lieu de travail afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires à la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

Autre législation:

Le produit pourrait faire l'objet de la législation sectorielle

Réglementations relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement propres au produit en question : Conforme à : SIMDUT 2015

- Liste intérieure des substances (LIS): 4-Nonylphenol, branched, ethoxylated (127087-87-0); Amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl) (68603-42-9); 2,2'-iminodiethanol (111-42-2)

- Liste extérieure des substances (LIS) : sans objet

Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou de l'environnement:

Il est recommandé d'utiliser les renseignements inclus dans cette fiche de données de sécurité comme données utilisées dans une évaluation des risques des circonstances locales afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

Autre législation:

Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999

ARTICLE 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS**Législation relative aux fiches de données de sécurité:**

Cette fiche de données de sécurité a été conçue conformément à l'annexe du §1910.1200 - Fiches de données de sécurité

La FDS doit être fournie dans une langue officielle du pays où le produit est mis en marché. Cette fiche de données de sécurité a été conçue conformément à l'ANNEXE II-Guide pour l'établissement des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n° 1907/2006 (RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878).

Cette fiche de données de sécurité a été conçue conformément à la partie 4 et à l'annexe I du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

Gas Leak Detector - Low Temp**ARTICLE 16 : AUTRES INFORMATIONS (suite)****Modifications liées à la précédente Fiche de données de sécurité qui concernent les modalités de gestion des risques :**

Sans objet

Textes des phrases législatives mentionnées à l'article 2:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

Textes des phrases législatives mentionnées à l'article 3:

Les phrases indiquées ne font pas référence au produit lui-même ; ils sont présents uniquement à titre informatif et font référence aux différentes composantes qui apparaissent dans la section 3.

Conformément à : 29 CFR 1910.1200 / SIMDUT 2015:

Toxicité aiguë. 4 : H302 - Nocif en cas d'ingestion.

Barrage oculaire. 1 : H318 - Cause des lésions oculaires graves.

Irritation des yeux. 2A : H319 - Provoque une grave irritation des yeux.

Irritation de la peau. 2 : H315 - Provoque une irritation cutanée.

STOT RE 2 : H373 - Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Conformément au Règlement CLP (CE) n° 1272/2008 :

Toxicité aiguë. 4 : H302 - Nocif en cas d'ingestion.

Aquatic Chronic 3 : H412 - Nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

Irritation des yeux. 2 : H319 - Provoque une grave irritation des yeux.

Irritation de la peau. 2 : H315 - Provoque une irritation cutanée.

Procédure de classement:

Sans objet

Conseils liés à la formation:

Une formation minimale est recommandée pour prévenir les risques industriels pour le personnel utilisant ce produit, afin de faciliter sa compréhension et son interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que de l'étiquette apposée sur le produit.

Sources bibliographiques principales:

Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA).

<http://echa.europa.eu><http://eur-lex.europa.eu><http://whmis.org/>**Abréviations et acronymes :**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association du transport aérien international

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

DCO : Demande chimique en oxygène

DBO5 : demande biochimique en oxygène sur 5 jours

FBC : Facteur de bioconcentration

DL50 : Dose mortelle 50

CL50/LC50 : Concentration mortelle 50

EC50 : Concentration efficace 50

Log-POW : coefficient de partage octanol-eau

Koc : Coefficient de partage du carbone organique

UFI : identificateur unique de formule

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer

Date de compilation : 11/05/2023

Avis de non-responsabilité du fabricant : Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité (« FDS ») sont basés sur des sources, des connaissances techniques et la législation en vigueur. De plus, est basé sur des données jugées exactes ; ainsi, la société n'assume aucune responsabilité quant à son exactitude. Les renseignements fournis ici ne peuvent pas être considérés comme une garantie des propriétés de ce produit et constituent simplement une description des exigences de sécurité. L'utilisation, la méthodologie professionnelle et/ou les conditions des utilisateurs de ce produit ne sont pas de notre connaissance ou de notre contrôle. Il incombe en fin de compte au(x) utilisateur(s) de prendre les mesures nécessaires pour obtenir les exigences légales concernant la manipulation, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des produits chimiques. Les informations de cette FDS se réfèrent uniquement à ce produit, qui ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées. Finalement, la manière dont ce produit est utilisé et la violation éventuelle des brevets relèvent de la seule responsabilité de l'utilisateur ou des utilisateurs.

FIN DE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ